

SALON DU LIVRE DE PARIS

26-31 MARS 2010



BON DE COMMANDE DE VOS OUTILS DE COMMUNICATION

À retourner avant le
15 février 2010



COMMUNIQUEZ
ON-LINE SUR
www.salondulivreparis.com

► SITE INTERNET

Cochez votre choix	Descriptif	Tarif € ht exposant	Tarif € ht non-exposant
	Site grand public		
<input type="checkbox"/>	1 bannière en home page (3 annonceurs en rotation)	6 000 €	7 200 €
<input type="checkbox"/>	1 bannière sur une page intérieure (3 annonceurs en rotation)	3 000 €	3 600 €
	Plateforme pro		
<input type="checkbox"/>	1 bannière en home page (3 annonceurs en rotation)	3 000 €	3 600 €
<input type="checkbox"/>	1 bannière sur une page intérieure (3 annonceurs en rotation)	2 000 €	2 400 €
	e-letters		
<input type="checkbox"/>	1 bannière sur une e-letter professionnelle	3 000 €	3 600 €
<input type="checkbox"/>	1 bannière sur une e-letter exposants	3 000 €	3 600 €
<input type="checkbox"/>	1 bannière sur une e-letter grand public	3 900 €	4 680 €

VOUS AVEZ UN MESSAGE ? NOUS AVONS LES OUTILS !

► LE PROGRAMME

Cochez votre choix	Descriptif	Tarif € ht exposant	Tarif € ht non-exposant
<input type="checkbox"/>	4 ^e de couverture	16 300 €	19 560 €
<input type="checkbox"/>	2 ^e de couverture	13 000 €	15 600 €
<input type="checkbox"/>	3 ^e de couverture	12 000 €	14 400 €
<input type="checkbox"/>	1 page quadri	8 000 €	9 600 €
<input type="checkbox"/>	1/2 page quadri	5 000 €	6 000 €

► LE JOURNAL

Cochez votre choix	Descriptif	Tarif € ht exposant	Tarif € ht non-exposant
<input type="checkbox"/>	4 ^e de couverture	7 800 €	9 360 €
<input type="checkbox"/>	2 ^e de couverture	6 000 €	7 200 €
<input type="checkbox"/>	1 page quadri	5 000 €	6 000 €
<input type="checkbox"/>	1/2 page quadri	3 000 €	3 600 €
<input type="checkbox"/>	1/4 de page quadri	2 050 €	2 460 €
<input type="checkbox"/>	1/6 de page quadri	1 400 €	1 680 €

► LE PROGRAMME DES DÉDICACES

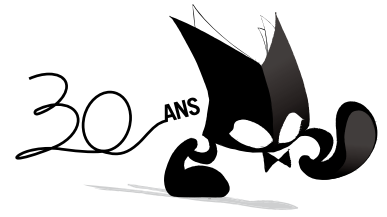
Cochez votre choix	Descriptif	Tarif € ht exposant	Tarif € ht non-exposant
<input type="checkbox"/>	4 ^e de couverture	15 000 €	18 000 €
<input type="checkbox"/>	2 ^e de couverture	12 200 €	14 640 €
<input type="checkbox"/>	1 page quadri	6 000 €	7 200 €
<input type="checkbox"/>	1/2 page quadri	4 000 €	4 800 €

► LE PARCOURS JEUNESSE

Cochez votre choix	Descriptif	Tarif € ht exposant	Tarif € ht non-exposant
<input type="checkbox"/>	4 ^e de couverture	2 250 €	2 700 €
<input type="checkbox"/>	2 ^e de couverture	2 000 €	2 400 €
<input type="checkbox"/>	1 page quadri	1 700 €	2 040 €
<input type="checkbox"/>	1 vignette	800 €	960 €



COMMENT CRÉER L'ÉVÉNEMENT DU SALON ?



- ▶ PORTES D'ENTRÉE ET BACHES EXTÉRIEURES
- ▶ ÉCHANTILLONNAGE ET DIFFUSION DE DOCUMENTS
- ▶ RELATIONS PUBLIQUES : DEVENIR PARTENAIRE D'UNE ANIMATION

Consulter le service communication : 01 47 56 64 95

▶ SERVEZ-VOUS TOTEMS

Cochez votre choix	Descriptif	Tarif € ht exposant	Tarif € ht non-exposant
<input type="checkbox"/>	3 bacs	6 500 €	7 800 €

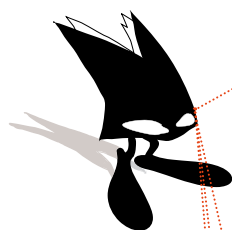
▶ LE SAC DU SALON

Cochez votre choix	Descriptif	Tarif € ht exposant	Tarif € ht non-exposant
<input type="checkbox"/>	1 face	19 900 €	23 880 €

▶ LA SALLE NOTA BENE

Cochez votre choix	Descriptif	Tarif € ht exposant	Tarif € ht non-exposant
<input type="checkbox"/>	Réservation de la salle pour une conférence d'1h30	1 250 €	2 000 €

LES OUTILS POUR CIBLER LES PROFESSIONNELS DE L'ÉDITION



► LE CATALOGUE

Cochez votre choix	Descriptif	Tarif € ht exposant	Tarif € ht non-exposant
<input type="checkbox"/>	4 ^e de couverture	4 600 €	5 520 €
<input type="checkbox"/>	2 ^e de couverture	2 900 €	3 480 €
<input type="checkbox"/>	3 ^e de couverture	2 600 €	3 120 €
<input type="checkbox"/>	1 page quadri	1 900 €	2 280 €
<input type="checkbox"/>	1/2 page quadri	1 200 €	1 440 €

► LE GUIDE PRO

Cochez votre choix	Descriptif	Tarif € ht exposant	Tarif € ht non-exposant
<input type="checkbox"/>	4 ^e de couverture	3 300 €	3 960 €
<input type="checkbox"/>	2 ^e de couverture	3 000 €	3 600 €
<input type="checkbox"/>	1 page quadri	2 000 €	2 400 €

► LA POCLETTE PRIVILÈGE

Cochez votre choix	Descriptif	Tarif € ht exposant	Tarif € ht non-exposant
<input type="checkbox"/>	4 ^e de couverture	8 000 €	9 600 €
<input type="checkbox"/>	Encart publi-rédactionnel (Au recto : votre publi-rédactionnel et votre logo. Au verso : votre publicité)	4 000 €	4 800 €

► LES BADGES PROFESSIONNELS

Cochez votre choix	Descriptif	Tarif € ht exposant	Tarif € ht non-exposant
<input type="checkbox"/>	Votre logo en exclusivité sur les badges	7 850 €	9 360 €
<input type="checkbox"/>	Personnalisation des cordons badges	Nous consulter	



SALON DU LIVRE DE PARIS

26-31 MARS 2010



RÉCAPITULATIF DE LA COMMANDE DE VOS OUTILS DE COMMUNICATION

Cadre réservé à l'organisation du Salon

N° de dossier _____ COM _____ ID _____

N° Stand _____ Secteur _____

Nouveau

Raison sociale _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____ Pays _____

Tél. _____ Fax _____

E-mail _____ Site Internet _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Code Postal _____ Ville _____ Pays _____

PDG ou gérant _____

Responsable du dossier _____

Adhérent SNE : OUI NON

Numéro ISBN ou Numéro de SIRET (obligatoire) _____

Total général

TOTAL DE LA COMMANDE _____ €

Majoration non-exposant (+20%) _____ €

Remise Agence (-15% sur présentation du mandat / ne s'applique pas aux forfaits) _____ €

TOTAL HT _____ €

TVA 19.6% _____ €

TOTAL TTC _____ €

Conditions de règlement

Seules les commandes accompagnées du premier acompte (minimum 50 % du montant TTC) seront prises en considération. Le solde est à régler au plus tard le 22 février 2010.

Montant versé _____ € TTC

Par chèque à l'ordre de Reed Expositions France / Salon du Livre

Par virement bancaire au compte Reed Expositions France / Salon du Livre

Pour tout paiement par virement, mentionner impérativement « Règlement sans frais pour le bénéficiaire » et joindre la copie de l'ordre de transfert.

Banque : CIC Sud Augustin GCE, 102, Bd Haussmann, 75008 Paris - France

Code Banque : 30066 - Code Guichet : 10947 - N° compte : 000 10073101 - Clé RIB : 61 - Code SWIFT : CMCIFRPP

Code IBAN : FR 76 3006 6109 4700 0100 7310 161 - N° TVA intra communautaire : FR 40 440 982 056

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du REGLEMENT GENERAL DU SALON dont je possède un exemplaire et m'engage à en respecter les clauses sans réserve ni restriction, et de LA POLICE D'ASSURANCE souscrite par l'organisation et abandonner tout recours contre la société gestionnaire des locaux dans lesquels se déroule le salon ainsi que contre l'organisateur ou tout autre exposant et contre tout intervenant pour le compte des personnes précitées. J'accepte expressément de recevoir par courrier, fax ou courrier électronique, des informations commerciales de l'organisateur. Conformément à la loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique du 21/06/2004, si vous souhaitez vous opposer à l'utilisation de vos coordonnées, écrivez à l'adresse suivante : Reed Expositions France / Salon du Livre - 52-54, quai de Dion-Bouton - CS 80001 - 92806 Puteaux cedex.

Signature (Précédée de la mention « bon pour accord »)

Cachet de la société

SALON DU LIVRE DE PARIS

26-31 MARS 2010



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE VOS OUTILS DE COMMUNICATION

Les présentes conditions s'appliquent à la vente d'espaces publicitaires dans les produits dérivés du Salon du Livre (catalogue, programmes, e-letters etc) ainsi que sur le site Internet accessible à l'adresse <http://www.salondulivreparis.com>. Les produits dérivés et le site Internet du Salon du Livre sont ci-après désignés : « les outils de communication » ou « les outils de promotion ».

Toute demande d'insertion publicitaire dans les outils de communication du Salon du Livre est réputée ferme et irrévocable par l'annonceur dès qu'elle est enregistrée par Reed Expositions France. Si cette demande est effectuée par un mandataire, elle engage conjointement celui-ci et l'annonceur, notamment pour le bon règlement de cette annonce. Le mandataire doit agir sous couvert d'une notification par l'annonceur qui doit préciser la portée et la durée de son mandat.

En cas de contradiction entre les présentes conditions générales de vente et les conditions d'achat d'un annonceur, il est convenu que les présentes conditions générales de vente prévalent. L'annonceur s'engage à fournir les documents ou typons nécessaires à l'impression et/ou la mise en ligne de son message publicitaire pour les dates prévues.

Les frais techniques éventuels seront à la charge de l'annonceur. L'annonceur devra respecter les prescriptions de Reed Expositions France fixées dans ses documents commerciaux concernant la fourniture des éléments techniques (ex : format des bannières publicitaires). En cas de suivi de la réalisation de l'annonce par les services communication du Salon du Livre, une épreuve peut être présentée à l'annonceur qui doit indiquer par retour les éventuelles modifications. Le non retour dans les délais implique une acceptation tacite. En cas de non-respect des dates de remise des éléments techniques, une annonce reprenant la raison sociale et les coordonnées de l'annonceur sera réalisée à ses frais. Délai de mise en ligne : 3 jours ouvrables à compter de la réception des éléments techniques. En cas d'annulation d'un ordre pour une cause quelconque, l'acompte de 50% reste acquis à Reed Expositions France. Reed Expositions France décline toute responsabilité au sujet des éléments techniques qui n'auraient pas été récupérés par les annonceurs ou leurs mandataires dans un délai de trois mois à compter de la dernière insertion. L'enregistrement par Reed Expositions France d'une demande d'insertion publicitaire

ne confère à l'annonceur que le droit d'occuper l'espace qui lui est réservé. Les emplacements, formes et modalités d'affichage des insertions proposées ainsi que les tarifs y afférents sont détaillés dans le bon de commande joints aux présentes. Les tarifs ne comprennent pas les frais techniques tels que les éventuels frais de création et de réalisation des insertions. En dehors des emplacements prévus au tarif de publication, aucune position ne peut être garantie, quelles que soient les stipulations portées par l'annonceur sur la demande d'insertion publicitaire. Le texte et les illustrations d'une annonce et notamment les marques et dénominations, sont publiés sous la seule responsabilité de l'annonceur. Notamment, les droits de reproduction éventuels des documents photographiques sont à la charge de celui-ci. L'annonceur dégage Reed Expositions France, l'éditeur, l'imprimeur ou un tiers des responsabilités civiles et pénales qu'ils pourraient encourir du fait des annonces publicitaires qu'ils ont fait paraître sur sa demande. Il les garantit contre tout recours d'un tiers portant sur le contenu de ces insertions publicitaires. L'annonceur s'engage donc à assurer à ses frais la défense de Reed Expositions France, de l'éditeur, de l'imprimeur ou de tout tiers dans le cas où ces derniers feraient l'objet d'une action ou revendication relative au contenu, aux données, informations, messages etc des insertions publicitaires et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi. La responsabilité de Reed Expositions France ne saurait être engagée au-delà d'un montant total correspondant à 2/12e du montant global annuel encaissé de la prestation, hors période de prorogation ou de renouvellement.

Toute erreur du fait de Reed Expositions France, de l'éditeur, de l'imprimeur ou d'un tiers dans une annonce ne peut entraîner son annulation. La correction sera apportée dans le catalogue ou les produits publicitaires suivants.

Aucune réclamation ne sera admise si elle n'est effectuée par écrit dans les 8 jours suivants la date d'insertion ou la date de mise en ligne. Tout retard, suspension ou annulation dans la diffusion de l'insertion publicitaire du fait notamment de défaillances techniques inhérentes au fonctionnement du réseau Internet, extérieures à Reed Expositions France et indépendantes de sa volonté, ne peut motiver un refus de paiement, même partiel de la part de l'annonceur ou de son mandataire, ni ouvrir droit à une nouvelle

insertion aux frais de Reed Expositions France ou à une indemnisation, sous quelque forme que ce soit, de l'annonceur ou de son mandataire. Reed Expositions France ne peut également être tenue responsable des dommages accidentels ou volontaires causés à l'annonceur par des tiers du fait ou par leur connexion au réseau Internet. L'annonceur renonce à tout recours contre Reed Expositions France ou un tiers, du fait des pertes, destructions, dommages ou préjudices résultant de l'interruption ou de la perturbation de l'Activité, causés directement ou indirectement, consistant en ou découlant de la défaillance de tout ordinateur, équipement de traitement de dates, microcircuit multimédia, système d'exploitation, microprocesseur (puce informatique), circuit intégré ou composant similaire, ou de tout logiciel, propriété ou non de Reed Expositions France. Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'annonceur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations nominatives qui le concernent. Pour exercer ce droit, l'annonceur doit s'adresser à Reed Expositions France - Service Communication. Reed Expositions France est libre de refuser, conformément aux usages de presse et de publication, l'insertion d'une annonce sans qu'il lui soit nécessaire d'avoir à justifier son refus. Les emplacements sont affectés selon les dates de réservation des annonceurs. Les factures sont établies en fonction de ces dates de réservation et doivent être réglées à réception. Dans le cas d'un annonceur passant par l'intermédiaire d'une agence mandatée par lui, la facture sera adressée à l'agence avec une copie à l'annonceur. Les publicités sont payables 50 % du montant TTC à la remise du bon de commande et le solde à réception de la facture. Le défaut de paiement à l'échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la créance et une indemnité fixée, à titre de clause pénale, à 10 % des sommes échues et non réglées.

Tout retard de paiement entraînera l'application en sus d'une pénalité de retard à un taux égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal. Les frais de recouvrement sont à la charge du débiteur. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Nanterre est seul compétent. Toute demande d'insertion publicitaire implique l'acceptation des conditions générales ci-dessus.